



Communiqué de soutien à Jean Paul Delescaut et l'UD CGT 59

Le 28 mars 2024 notre camarade Jean Paul Delescaut secrétaire général de l'UD CGT 59 est convoqué au tribunal correctionnel de Lille pour « apologie du terrorisme » et « incitation à la haine raciale ».

Cette convocation prend prétexte du communiqué de l'UD CGT 59 du 10 octobre qui, tout en condamnant les massacres du Hamas du 7 octobre, rappelait l'historique du conflit et appelait à la fin de l'occupation comme condition première à une solution pacifique au Proche Orient.

Engagé dans une fuite en avant répressive l'Etat français ne recule devant rien pour faire taire les voix discordantes et criminaliser les militants en faveur de la paix.

Au moment même où la Cour de Justice Internationale vient de reconnaître le risque génocidaire que fait porter l'attaque israélienne sur Gaza la France préfère réprimer ceux qui luttent pour la justice et le respect du droit international plutôt que d'œuvrer à un cessez le feu immédiat et permanent.

L'UD CGT 75 apporte tout son soutien à l'UD CGT 59 et à son secrétaire général Jean Paul Delescaut et appelle ses militants à signer massivement la pétition de soutien.

**Stop à la répression
Pour une paix juste et durable
Agissons !**